

ADOS EN CAVALE - ÉTÉ 2026

# GUIDE D'INFORMATIONS

*Tout ce que tu dois savoir se retrouve juste ici !*



**ADOS**

**EN**

**CAVALE**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0</b>	Importance de ce guide.....	4
<b>2.0</b>	Programme Ados en cavale.....	4
<b>3.0</b>	Activités.....	4
<b>4.0</b>	Transport en autobus.....	5
<b>5.0</b>	Horaire des journées.....	5
<b>6.0</b>	Calendrier.....	6
<b>7.0</b>	Annulation des sorties et urgences.....	9
<b>8.0</b>	Le départ et le retour.....	10
<b>9.0</b>	Habillement.....	10
<b>10.0</b>	Matériel à apporter.....	10
<b>11.0</b>	Lunch.....	11
<b>12.0</b>	Mesure de sécurité.....	11
<b>13.0</b>	Mesures disciplinaires.....	13
<b>14.0</b>	Remboursement.....	14
<b>15.0</b>	Absence lors d'une activité.....	14

## **1.0 IMPORTANCE DE CE GUIDE**

Ce guide a été conçu afin de répondre à toutes vos questions concernant le programme Ados en Cavale. Il est donc très important d'en prendre connaissance. Si vous avez d'autres questions, commentaires ou suggestions après la lecture de ce guide, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part, car vos remarques nous aident à améliorer nos services!

Nous souhaitons, à vous et à vos enfants, un superbe été en notre compagnie!

## **2.0 PROGRAMME ADOS EN CAVALE**

Le programme Ados en Cavale est un programme pour les jeunes de 11 à 17 ans de tout le territoire rural de la M.R.C. Beauce-Sartigan. Le programme est d'une durée de 5 semaines, à raison de 1 journée d'activités par semaine. Le programme fera relâche pendant le voyage à Montréal et les semaines de vacances de la construction.

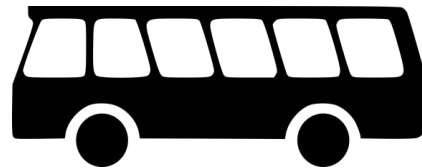
Pour participer au programme, les jeunes doivent participer à l'activité de financement de la vente d'un livret de 25 billets de tirage. La vente des billets n'est pas obligatoire, mais nous vous le suggérons fortement puisque c'est notre philosophie d'impliquer les jeunes dans la prise en charge de leurs activités.

## **3.0 ACTIVITÉS**

Le choix des activités s'est arrêté sur les 5 activités que nous croyons les plus trippantes pour les adolescents de 11 de 17 ans, afin qu'ils puissent passer un été mémorable. Notre mission est d'offrir aux jeunes des activités et des expériences de vies plaisantes et diversifiées, d'où notre emphase à suggérer des activités sportives, culturelles, à sensations fortes, et les opportunités de financement. Le but du programme et des activités est, entre autres, de favoriser la prise en charge et l'autonomie chez les jeunes, en commençant par leur temps de loisirs. Nous croyons également que cela conduit à l'amélioration de la capacité des jeunes d'avoir de meilleures relations interpersonnelles avec leur entourage et à favoriser l'implication des jeunes dans leur milieu.

## 4.O SYSTÈME DE TRANSPORT PAR AUTOBUS

Lors des activités, un système de transport en autobus fera plusieurs haltes soient à St-Georges, St-Martin, St-Éphrem et St-Benoit afin de transporter les jeunes des différentes municipalités. Les jeunes devront se rendre, par leurs propres moyens, au point de rencontre de l'une des municipalités mentionnées ci-haut.



L'embarquement se fait aux endroits suivants :

- MDJ «temporaire» de St-Georges : 11725, 3e avenue Saint-Georges
- MDJ de St-Martin : 131, 1ère avenue à St-Martin
- Aréna de St-Éphrem : 80, route 271 Sud, Saint-Éphrem-de-Beauce
- Municipalité de St-Benoît-Labre : 216, route 271 à St-Benoît-Labre

## 5.O HORAIRE DES JOURNÉES

Veillez vous référer au calendrier pour connaître les heures de départ et d'arrivée pour les activités. LE CALENDRIER DES TRANSPORTS SERA DISPONIBLE DÉBUT JUIN. S'il y a des changements concernant l'horaire, les nouvelles informations seront sur la page Facebook de la MDJ, au moins une heure avant le premier départ pour l'activité. Il est de votre responsabilité de vérifier ces informations avant chaque activité. Il est possible que les heures de départ et de retour varient de quelques minutes selon le trafic ou les imprévus. Nous vous demandons tout de même d'être ponctuels et nous vous remercions de votre compréhension.

\* Facebook : Maison Des Jeunes Beauce-Sartigan

Vous devez vous présenter avant les heures de départ et d'arrivée, car nous ne pouvons pas attendre les retardataires.

## 6.0 CALENDRIER



### Semaine 1 :

#### **30 juin - Camping Lac Georges**

Un des plus grands campings de Chaudière-Appalaches où les jeunes vivront une journée remplie d'activités et de plaisir. Sur place, ils auront accès au mini-golf, à la plage, à la piscine ainsi qu'à différentes installations sportives.

Les jeunes peuvent apporter leur trottinette, mais le port du casque ainsi que des protections (coudes et genoux) sont obligatoire.

Un casse-croûte est disponible sur place, mais il est préférable d'apporter un lunch froid.

**À prévoir pour la journée : Eau, costume de bain, serviette, crème solaire, sandales, vêtements de sport et un sac de plastique pour les vêtements mouillés.**



### Semaine 2 :

#### **7 juillet : Village Vacances Valcartier**

Nous passerons une journée au parc aquatique du Village des Sports, où les jeunes pourront profiter des différentes installations et glissades sur place.

Les jeunes doivent apporter leur maillot de bain, une serviette de plage, de la crème solaire, des vêtements de rechange ainsi que de l'argent ou un lunch froid pour le dîner.

Comme le retour est prévu plus tard en soirée, il est également important de prévoir de l'argent ou un lunch pour le souper.

Des casiers seront disponibles sur place pour ceux qui le souhaitent.

**Les jeunes devront obligatoirement se présenter aux animateurs à 15h30, au casier prévu pour notre groupe.**



# Relâche du programme d'ados en cavale (Fermé du 13 juillet au 2 août 2026)

## Semaine 3 :

### **4 août : Rafting Nouvelle Vague**

Les jeunes vivront une expérience dynamique en rafting avec l'équipe de Nouvelle Vague. Cette activité encadrée permet de découvrir la rivière tout en vivant des sensations fortes en toute sécurité.

Les jeunes doivent apporter un lunch froid, de l'eau ainsi que leur maillot de bain. Il est recommandé de porter des vêtements adaptés à l'eau (vêtements sportifs qui séchent rapidement) et des souliers fermés qui peuvent aller dans l'eau.

**À prévoir pour la journée : Serviette, vêtements de rechange, crème solaire et sac de plastique pour les vêtements mouillés**



## Semaine 4 :

### **11 août : Boisé du domaine**

Nous passerons une journée au Domaine du Boisé, divisée en deux parties. La première partie se déroulera au Relief, où les jeunes pourront s'initier à l'escalade sur des murs de plus de 40 pieds. La deuxième partie de la journée se fera à la plage, où ils pourront profiter d'une structure gonflable sur l'eau.

Il sera également possible de louer des embarcations pour environ 10 \$/heure. Les jeunes doivent apporter un lunch froid, tout le nécessaire pour la plage ainsi que des vêtements de sport et de bons espadrilles pour l'escalade.

**À prévoir pour la journée :**

**Maillot de bain, serviette, crème solaire, vêtements de rechange et eau.**



## **Semaine 5 :**

### **18 aout : Méga Parc et Galeries de la capitale**

Nous passerons la journée à la Galerie de la Capitale, où les jeunes auront accès au Méga Parc et à ses nombreuses attractions.

Les jeunes doivent apporter de l'argent pour le dîner ainsi que pour le magasinage sur place.

**À prévoir pour la journée :**

**Vêtements confortables, eau et argent.**

## 7.0 ANNULATION DES SORTIES ET URGENCES

Pour savoir si les activités ont lieu, vous devrez consulter le Facebook de la MDJ pour confirmer les sorties : Maison Des Jeunes Beauce-Sartigan. L'information concernant la tenue ou l'annulation de l'activité s'y retrouvera au minimum, 1 heure avant le premier départ pour l'activité. Il sera donc de votre responsabilité de vous informer avant chacune des activités. Il est possible que nous remettions l'activité au vendredi, en fonction de la température, alors vérifiez avant chaque activité!

Si jamais vous avez besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter aux numéros suivants pendant nos heures de travail. Le meilleur moment pour nous joindre est du lundi ou vendredi de 9h à 15h.

Voici nos coordonnées :

Julie Barrette, Directrice / Maison des jeunes de Saint-Georges  
418 227-6272

Maison Des Jeunes de St-Martin  
418 382-3870



Pour toutes demandes d'informations : [coordination@mdjbeaucesartigan.com](mailto:coordination@mdjbeaucesartigan.com)

Site Internet : [www.mdjbeaucesartigan.com](http://www.mdjbeaucesartigan.com)

En cas d'extrême urgence : Avant la tenue de la première activité vous pouvez téléphoner sur le cellulaire 418-230-3780- ou à la MDJ au 418 227-6272.

## 8.O LE DÉPART ET LE RETOUR

Nous ne sommes pas responsables des jeunes lorsqu'ils attendent leur transport lors du départ et lors du retour des activités. Puisque l'autobus fait plusieurs arrêts, il n'y aura pas toujours de responsable pour attendre les parents des jeunes au retour. Il est donc important que vous veniez les chercher aux heures prévues. Vous devez nous donner l'autorisation pour que vos enfants puissent quitter à pied. Les jeunes doivent toutefois aviser les animateurs avant leur départ. **AFIN D'ÊTRE À L'HEURE, LES JEUNES DEVRAIENT TOUS AVOIR UNE MONTRE.**

## 9.O HABILLEMENT

Pour l'habillement, il est laissé au bon jugement des jeunes et des parents. Nous vous suggérons toutefois de vous référer au code vestimentaire des écoles afin d'avoir une tenue vestimentaire adéquate. Lors de certaines activités, les espadrilles et bermudas sont obligatoires pour des raisons de sécurité. Les jeunes qui ne respecteront pas les exigences de l'activité ne pourront pas y participer.

## 10.O MATÉRIEL À APPORTER

Il est de la responsabilité des jeunes de prévoir de l'argent de poche, les repas et collations, de l'eau, des vêtements chauds ou de rechange, de la crème solaire, un sac à dos, une montre ou autres objets qu'ils jugent nécessaires et de les identifier. Veuillez prévoir les médicaments nécessaires (gravol, tylenol, advil...). Important de bien se nourrir, s'hydrater et se crémér lors des activités, surtout s'il fait chaud. Les jeunes sont responsables de leur matériel.

## 11.0 LUNCH

Nous ne garantissons pas la disponibilité de micro-ondes et de réfrigérateurs, alors il est préférable de ne pas apporter de plats à réchauffer et d'utiliser des «ice packs». Lors de certaines sorties à l'extérieur, il sera possible pour les jeunes d'acheter leur lunch sur place (sauf pour quelques activités). Ils doivent cependant en assumer les coûts. Les jeunes sont libres d'apporter des bouteilles d'eau ou des collations. Les contenants en verre sont interdits.

Puisque des participants ont des allergies aux noix et aux arachides, nous vous demandons d'éviter, dans la mesure du possible, les aliments pouvant en contenir. Merci de votre compréhension!

Lors des repas au restaurant, ne pas oublier de prévoir le montant des taxes et du pourboire. Il est préférable d'avoir plus d'argent que d'en manquer...

## 12.0 MESURES DE SÉCURITÉ

Lors des activités, les jeunes sont libres sur les sites. Ils ne sont pas toujours accompagnés des animateurs. Par contre, ceux qui le désirent peuvent demeurer avec eux en tout temps. Ils n'ont qu'à les informer.

Lors des longues activités, il y aura des points de rencontre. Les jeunes doivent obligatoirement s'y présenter.

Pour chaque activité, un lieu sera désigné pour se rendre en cas de problème ou si un participant perd le groupe. Si vous ne savez pas où vous rendre pour prendre l'autobus, rendez-vous au lieu désigné. Si le site ferme, attendez-nous à la sortie.

Si jamais un jeune se perd...

- 1-Se rendre au lieu désigné et attendre qu'un animateur vienne vous chercher.
- 2-Informer un responsable du site (ils portent habituellement un uniforme).
- 3-Appeler le numéro en cas d'urgence 418-230-3780. (si vous ne vous en souvenez plus, appelez vos parents pour qu'ils puissent nous rejoindre).
- 4-En cas d'évacuation du site (feu, urgence...) se retrouver près du lieu où nous devons prendre l'autobus ou selon les consignes des responsables des sites.

Les jeunes devront également respecter certaines règles :

- Aucune consommation (alcool, drogues & boissons énergisantes) ne sera tolérée;
- Aucun geste violent ne sera toléré;
- Le respect envers les animateurs et les autres jeunes est obligatoire;
- Les jeunes doivent respecter le matériel mis à leur disposition, sinon ils assument les coûts de la réparation ou du remplacement;
- Les jeunes doivent respecter les consignes, les heures de départ et d'arrivée et en aucun cas ils ne peuvent quitter le groupe sans la permission d'un parent et l'accord d'un animateur;
- Les jeunes doivent être actifs et participer aux activités;
- Le savoir vivre est de mise tout au long d'Ados en Cavale (on s'assoit dans l'autobus et on ne crie pas, on ne fait pas de mélanges au restaurant, on ramasse ses choses...).

### **IMPORTANT :**

- Informer les animateurs de toutes blessures ou de tout problème lors des activités. Nous portons un chandail de la Maison des Jeunes.
- Connaître les heures et lieux de départ et de retour, le lieu de rencontre et identifier l'autobus.
- Lors des déplacements, se déplacer en rang sur les trottoirs ou les zones prévues à cet effet. Attention sur les pistes cyclables et vérifiez avant de traverser la rue.

- Vous devez conserver le billet ou le bracelet qui vous est remis à l'entrée lors des activités. Parfois, il est aussi nécessaire de se faire estamper.
- Soyez prudents avec les inconnus.
- Il est interdit de photographier, enregistrer ou filmer une personne sans son consentement.

Nous suggérons aux jeunes d'avoir leur carte d'assurance maladie. Elle demeure sous leur responsabilité.

La Maison des Jeunes Beauce-Sartigan n'est pas responsable des accidents et des objets perdus. Nous suggérons aux participants d'avoir une assurance responsabilité (comme à l'école).

### **13.0 MESURES DISCIPLINAIRES**

Si les participants ne respectent pas les règles ou ne se comportent pas bien dans le groupe, nous procéderons à des mesures disciplinaires. Le but de ces mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été et d'assurer leur sécurité. S'il y a lieu, les sanctions seront déterminées par le groupe d'animateurs et les responsables de la Maison des Jeunes de Beauce-Sartigan.

Si jamais il y avait un problème avec un participant, nous en discuterons avec lui. Nous nous réservons le droit d'appeler les parents ou d'envoyer un avis écrit qui devra être signé. Si la situation ne s'améliore pas, le jeune participant sera exclu du programme pour une, plusieurs ou toutes les activités restantes du programme Ados en Cavale, sans remboursement.

Les jeunes qui ne respectent pas les règles, qui ont des comportements violents, inappropriés ou une attitude négative peuvent être exclus sans avis écrit du programme et sans remboursement.

## 14.O REMBOURSEMENT

Aucun jeune ne sera remboursé suite à son inscription. Il n'y aura aucun remboursement pour une activité manquée, peu importe la situation puisque les réservations pour les activités sont faites à l'avance. Merci de votre compréhension.

## 15.O ABSENCE LORS D'UNE ACTIVITÉ

Si le participant n'est pas présent lors de l'embarquement, nous considérons qu'il est absent.

**\*\* Aucune substitution de participant possible \*\***

